



Suite au passage des services de l'hygiene ..

Par **ROSSETTO**, le **31/07/2008** à **08:18**

Merci ,d'avoir repondu une premiere fois .Aujourd'hui ma proprietaire veut m'expulser ,car j'ai ""osé"" faire intervenir les services d'hygiene! E D F , PLOMBERIE ,, FUITE D'EAU ect,,,J'ai d'abord ,par lettre recommandé ,fait part des travaux qui s'imposent dans cet appartement . Aucune reponse n'a été donné, sauf ""si vous n'etes pas contents dégagé !!!! Tres en colère ,à ce jour , Madame veut que l'on quitte son appartement illico -presto !! Avec des menaces de faire "degagé" par ses fils , insultes ect,,, Le loyer est réglé ,est-elle meme de nous faire ""degager"" De plus elle nous reproche d'avoir fait intervenir notre assurance pour les fuites d'eau qui endommages le mur ,,suintemens,gonflement du mur ,moisissures ect,,,je suis fatiguée de tout cela ,ma santé en prend un coup ,,sous anti-deprsseurs ,,,merci de bien vouloir encore une fois m'eclairer .

Par **dufosse**, le **20/09/2008** à **10:53**

faites intervenir votre defence juridique de votre assurance habitation

Par **isabelle**, le **20/09/2008** à **14:57**

plainte à la gendarmerie pour menaces,insultes

Par **Marion2**, le **20/09/2008** à **18:03**

Dans la mesure où votre loyer est réglé, elle ne peut pas vous expulser comme ça !!!
Suivez les conseils d'isabelle, essayez de déposer une plainte à la gendarmerie (ils ne feront peut-être qu'une main-courante) et demandez à ce qu'ils convoquent cette dame pour la calmer.
Cordialement